Zeitschrift: Bulletin de la Société des Études de Lettres
Herausgeber: Société des Études de Lettres
Band: 7 (1932-1933)
Heft: 18

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le fonds Charles Burnier a reçu un don de fr. 25.— du Collège de Vevey.

Conférence académique

Mercredi 1er mars : M. Ferd. Brunot, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne = La Révolution française vue à travers le lexique.

Cours

Le cours de M. Edm. Gilliard, professeur au Gymnase, sur « l'Evolution religieuse de J.-J. Rousseau après la *Profession de foi du Vicaire savoyard* » aura lieu les lundi 8, jeudi 11, lundi 15, jeudi 18 mai à 20 h. 30.

COMPTES RENDUS

Conférences académiques

Le 2 novembre, M. Strowski parlait de l'*Influence du cinéma sur la littérature contemporaine*. A vrai dire ce sujet ne fut qu'effleuré et la conférence fut plutôt une Défense et Illustration de l'art cinématographique. Fortement construite, émaillée d'anecdotes et d'exemples. Trois points, comme il se doit.

D'abord M. Strowski montre que le cinéma suppose un véritable travail de l'esprit et non pas un simple enregistrement sensitif. Le spectateur d'un film transforme le discontinu en continu, ramène le fragmentaire à l'unité. Et c'est un exercice fort utile dans un siècle où les faits assiègent de leur horde quotidienne une pensée aux abois. Descartes sur quelques faits méditait à l'infini : en un instant nous devons assimiler et utiliser une masse de faits toujours croissante. La discipline du cinéma nous facilite ce travail intellectuel.

En second lieu le cinéma a l'avantage de nous mettre devant les choses. Il nous arrache à l'abstraction qu'est le mot, il supprime la trahison du langage. Même truqué, il nous met plus près de la réalité que la littérature. Sa rhétorique — car il y a une rhétorique du film — est plus expressive que celle du théâtre ou du roman. Il dépasse en humanité tous les autres arts.

Enfin le cinéma nous met en présence d'une réalité universelle. La vie d'autrefois était parcellaire. Aujourd'hui le monde entier est devant chacun de nous. Le cinéma, langue commune, nous donne cette totalité, à laquelle s'essaie vainement le roman. Le roman est fait pour un groupe, le film doit répondre à des exigences universelles. De là sa moralité, sa noblesse, sa supériorité.

* * *

Le 27 janvier, nous écoutions M. Baldensperger parler des *Cosmopolites des* XVIIIe *et* XIXe *siècles*. Belle conférence, dont on doit regretter vivement qu'un concours de circonstances ait privé trop de nos auditeurs habituels.

M. Baldensperger s'inquiète des destinées du cosmopolitisme. Est-il éternel ? N'est-il pas le produit d'un certain libéralisme aristocratique, aujourd'hui fortement menacé ? Sous quelle forme peut-il se prolonger ? La leçon du passé peut aider à répondre à ces questions.

Le cosmopolitisme n'a pu se développer qu'après 1715, dans une société adonnée à l'exercice de l'esprit. C'est alors qu'on se découvre entre nations, qu'on se comprend. L'intelligence règne. Le cosmopolitisme s'établit, c'est-à-dire une acceptation de l'étranger et même une curiosité sympathique pour la pensée, les mœurs, etc. des autres peuples. Montesquieu est le meilleur représentant de cette attitude.

Après lui le cosmopolitisme tend déjà à se transformer, à se pervertir. Le cosmopolite n'est plus un curieux : il cherche seulement à échapper aux devoirs civiques, à la responsabilité que crée la détermination nationale. Voltaire

s'établit par égoïsme à la jonction de plusieurs patries. Il n'est plus de partout, il n'est de nulle part.

Chez les Anglais ce cosmopolitisme égoïste se nuance d'une certaine désinvolture devant la vie. On voyage : mais on n'a pour l'étranger que dédain. C'en est fini de la curiosité sympathique de Montesquieu.

Au XIXe siècle la destruction du vrai cosmopolitisme est accélérée par l'influence de la théorie des races, par le goût littéraire de la couleur locale. Les nations se caractérisent. L'extérieur, plus particulier, intéresse plus que l'intérieur, plus commun : le pittoresque prend le pas sur l'humain.

Aujourd'hui ce mouvement s'accentue. De plus en plus « le monde s'appuie sur son bariolage, non sur son squelette ». Le cosmopolitisme de Paul Morand n'est que de surface. Peut-être pourtant pouvons-nous encore revenir à l'attitude de Montesquieu. Se connaître chacun, se connaître l'un l'autre, sentir la solidarité humaine, est-ce un idéal définitivement périmé ? Que chacun fasse son devoir de cosmopolite. L'esprit humain en a plus que jamais besoin.

* * *

Le 20 janvier, M. Jacques Copeau a donné, dans la matinée, au Capitole, un récital classique pour les élèves des écoles secondaires de Lausanne, avec l'approbation du Département de l'Instruction Publique. Le soir, il a fait au Théâtre municipal une lecture de quelques scènes de *Hamlet* qui a remporté un grand succès.

Conférences de mise au point

M. Paul Van Tieghem est venu le 12 novembre nous exposer des vues assez nouvelles, dont il se fait le vaillant propagandiste, sur *l'Histoire littéraire internationale*. Il ne conteste pas l'intérêt et la légitimité des histoires littéraires nationales ; personne ne peut nier l'existence d'une tradition française ou allemande, appuyée sur une langue, des insti-

tutions, des mœurs, etc. Mais il fait remarquer que l'écrivain n'est pas limité par des frontières ; il connaît souvent l'étranger. D'où la nécessité de l'histoire littéraire comparée ou littérature comparée, qui, portant sur les relations entre littératures nationales, la fortune et l'influence des écrivains français par exemple à l'étranger, complète l'histoire littéraire nationale.

Mais M. Van Tieghem va plus loin. Il estime que la littérature comparée est encore trop fragmentaire. Il conçoit une histoire littéraire vraiment internationale, étudiant sur le plan européen (en y joignant l'Amérique d'influence européenne) des faits littéraires généraux, des mouvements collectifs de pensée ou d'art, comme la poésie amoureuse du XIVe au XVIe siècle, la tragédie régulière du XVIe au XVIIIe, la découverte de Shakespeare, etc. Ces mouvements collectifs sont découpés arbitrairement par les histoires littéraires nationales ; la littérature comparée n'en épouse pas la totalité : seule la littérature internationale peut les définir et les expliquer, seule elle atteint la vérité même du fait littéraire.

Est-ce là une ambition chimérique ? Sans doute pareille conception exige la connaissance de plusieurs langues. Mais ce n'est pas une exigence impossible à satisfaire. Souvent d'ailleurs ces mouvements collectifs ne sont pas communs à toutes les littératures européennes, mais au monde germanique seul par exemple, ou au monde roman, ce qui réduit l'exigence. Si l'on objecte aussi que le champ est trop vaste pour un homme, M. Van Tieghem fait remarquer que les travaux qu'il propose sont en grande partie des travaux de synthèse, utilisant les résultats acquis par les historiens nationaux. Ce n'est qu'une science provisoire ? Certes : mais il en est toujours ainsi, la science est une marche vers la vérité, un progrès. Ajoutons enfin que cette littérature internationale ne perdra pas de vue les différences nationales ; au contraire elle les soulignera.

Rendra-t-elle compte de toute la matière littéraire ? Non.

Ce sont les idées surtout qui sont internationales, les modes de pensée ou de sentiment, parfois aussi les procédés de style. Le plus souvent le style est un fait national ou individuel : il échappera à l'histoire littéraire internationale. De même tout ce qui tient au génie de l'écrivain.

La Suisse peut jouer un rôle de première importance dans la constitution de cette histoire littéraire nouvelle, grâce à sa position géographique, à sa culture linguistique, à sa tradition médiatrice. Souhaitons avec le conférencier qu'elle ne l'oublie pas.

* * *

Le 26 novembre, M. Marouzeau faisait part à ses auditeurs de ses *Réflexions sur l'art de traduire de latin en français.* Il visait à les mettre en garde contre ce qu'il ne faut pas faire et à dissiper un certain nombre de préjugés courants. Ce fut un soulagement pour quelques-uns d'entendre une voix aussi autorisée affirmer que le meilleur des traducteurs ne fait que se rapprocher d'un idéal d'exactitude impossible à réaliser pleinement.

Les principales erreurs commises par les élèves proviennent de la ressemblance extérieure entre le latin et le français. Or la parenté de deux langues n'entraîne aucunement la similitude. Si un mot français revêt une forme latine, il ne s'ensuit point qu'il en exprime l'idée. Un autre défaut grave chez les élèves consiste à mettre trop de hâte à leur version. Ils semblent croire qu'il s'agit de traduire coûte que coûte et n'importe comment et que le sens finira bien par ressortir de leur interprétation. A ce point de vue, les juxtalinéaires rendent le plus mauvais des services : elles ne donnent que le sens de chaque mot, mais ignorent si bien le sens de l'ensemble qu'elles empêchent souvent de le saisir.

Avant de traduire, ne fût-ce qu'un membre de phrase, il faut le *comprendre.* On n'y arrive qu'après mûre réflexion, à quoi s'ajoute, bien entendu, la connaissance intime de la langue latine, de son génie, de ses procédés. C'est pourquoi

on se méfiera de l'intuition que beaucoup voudraient substituer à la réflexion. Elle ne fait que dispenser de l'analyse, indispensable, de la phrase, si bien que l'interprétation qu'elle suggère confine de très près à l'erreur.

Au rebours du français qui ordonne sa phrase avec une certaine rigidité, fixée par la grammaire, l'écrivain latin la construit selon sa pensée. Il suit une marche descendante, en ce sens qu'il énonce en première ligne ses idées essentielles. Il met en relief l'importance des mots suivant leur place dans la phrase, séparant même au besoin l'adjectif de son substantif. C'est dire la fausseté du principe, formulé pourtant par un Louis Havet, d'après lequel on pourrait modeler sa phrase française sur l'ordonnance de la phrase latine ; on aboutirait ainsi à en altérer complètement le sens.

On a tort également d'opposer ce qu'on appelle le style coupé du français à la périodicité qu'on prétend caractéristique de la langue latine. L'affirmer comme un dogme donne à croire qu'on n'a lu que les discours de Cicéron. On évitera de disloquer la phrase latine en la rendant par une série de phrases françaises très brèves. Le traducteur consciencieux tendra à éviter de supprimer les rapports qui existent, et qu'il doit respecter à tout prix, entre les membres du passage qu'il interprète.

Qu'on se garde du vocabulaire spécial aux versions latines, qu'on cherche plutôt à varier l'interprétation. On se berce de prétentions esthétiques ; il ne saurait en exister qu'une : celle de l'auteur qu'on traduit et à laquelle le traducteur doit se subordonner. L'essentiel, c'est de se préoccuper du sens, afin de ne pas encourir le reproche résumé dans le dicton italien : *traduttore, traditore.* E. R.

Colloques

Sous les auspices de notre colloque de français, Mlle G. Dufour, d'Evian, fit le 28 janvier une charmante causerie sur un auteur qui eut son heure de notoriété romande. *Charles-*

Louis de Bons (1809-1879) consacra les loisirs que lui laissa parfois sa carrière de magistrat valaisan, à s'exercer dans tous les genres littéraires. Il s'improvisa linguiste et disserta sur les idiomes parlés dans son canton depuis les temps légendaires. Il fonda des journaux pédagogiques, dota les écoles d'un manuel de géographie. Le château de Chillon trouva en lui un historien. Loèche lui inspira des rimes enthousiastes. Et des romans, et des nouvelles, et des poèmes... De cette production abondante la *Revue suisse*, la *Bibliothèque universelle* eurent une large part.

Dans cette œuvre prolixe et de valeur inégale, les romans historiques sont les mieux venus. *Georges Supersaxo*, *Blanche de Mont*, *Aymond de Savoie* renferment des scènes dramatiques, habilement construites. A côté de pages empreintes d'une spirituelle fantaisie, d'excellentes reconstitutions du passé dénotent chez leur auteur des ressources variées. De l'humour aussi, et des descriptions gracieuses ou pittoresques.

Si Ch.-L. de Bons emprunta les situations de ses romans à Corneille ou à Shakespeare, il s'inpira, quant à la manière d'unir fiction et histoire, de l'exemple de Walter Scott. Et le romancier valaisan est, avec le Vaudois Emmanuel Develey, un des principaux témoins de la vogue passionnée que l'Ecossais connut en Suisse française, où le doyen Bridel et Mme de Montolieu avaient contribué à lui préparer un public ami d'un passé romancé.

H. P.